

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF586

présenté par

Mme Pasquini, Mme Arrighi, M. Peytavie, M. Thierry, Mme Taillé-Polian, M. Taché,
Mme Sebaihi, Mme Sas, Mme Rousseau, Mme Regol, M. Raux, Mme Pochon, M. Ben Cheikh,
M. Lucas, Mme Laernoës, M. Julien-Laferrière, M. Iordanoff, Mme Garin, M. Fournier,
Mme Chatelain, Mme Belluco et M. Bayou

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.